



IV^{èmes} RENCONTRES INTERNATIONALES
MONACO ET LA MÉDITERRANÉE

Le patrimoine méditerranéen

PATRIMOINE CULTUREL
NATUREL ET SUBAQUATIQUE
POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN MÉDITERRANÉE

ACTES

MONACO 2007

Association Monégasque pour la Connaissance des Arts

FAVORISER UNE APPROPRIATION DU PATRIMOINE À TRAVERS DES SITES WEB : L'EXEMPLE DU PROJET STRABON

Si l'on admet que la pression exercée sur les zones archéologiques côtières est irrémédiablement liée à une massification d'une soif de connaissance, elle-même liée à une élévation des niveaux éducatifs, alors on ne voit pas comment ne pas s'en féliciter, même si, dans le même temps, on voit la nécessité de les protéger dans la mesure où elles sont menacées de destruction par des sur-fréquentations.

Dès lors, pour protéger ces zones tout en les rendant accessibles, deux démarches s'offrent à nous, qui prolongent et dépassent les approches muséographiques traditionnelles. La première, déjà mise en œuvre en de nombreux endroits comme à la grotte de Lascaux, consiste à construire, à proximité, un fac-similé accessible au tourisme de masse, et à limiter aux seuls scientifiques l'accès au site originel. La seconde consiste à s'engager dans une représentation virtuelle des zones, suivant une logique de site élargie sur le web, susceptible d'en faire de réelles composantes du patrimoine de l'humanité.

Dans cette perspective, le site physique gagne en accessibilité puisqu'il s'élargit spatialement au monde en touchant un public qui peut ainsi le découvrir sans être obligé de se déplacer. Il gagne également en profondeurs historiques : non seulement l'historique de ses fouilles, mais aussi l'historique de sa vie à travers les siècles qui, l'une comme l'autre, peuvent être intégrées dans le développement du site web.

Il devient ainsi possible d'entrer de plain-pied dans une économie de la connaissance, vivante, évolutive et non destructrice, capable d'incorporer des biens culturels directement produits par les métiers de la recherche tout en étant développés et exploités par une économie de service. Celle-ci s'appuie sur un ensemble élargi d'outillages mobilisables en faveur d'un développement basé tant sur des activités touristiques plus respectueuses des écosystèmes locaux, que sur l'éducation.

Le projet européen STRABON — *Système d'information multimédia et multilingue pour le patrimoine et le tourisme euro-méditerranéens*, mené sous la responsabilité de la Fondation parisienne Maison des Sciences de l'Homme, avec la participation de douze pays du pourtour de la Méditerranée, illustre ce que peut être ce type d'approche. Il constitue un des projets de la Fondation MSH, en vue d'une appropriation du patrimoine à travers des sites web.

La philosophie du projet STRABON

Le projet STRABON représente une initiative culturelle et politique destinée à favoriser les échanges, le dialogue et la compréhension mutuelle dans la zone euro-méditerranéenne : son ambition est de mettre en évidence les multiples composantes du patrimoine culturel des divers pays du pourtour méditerranéen afin de participer à la création d'un fonds méditerranéen de la Culture et du Savoir.

En effet, si l'on veut bien s'inscrire dans la longue durée de l'historien Fernand Braudel, lui-même à l'origine de la création de la Fondation MSH, la Méditerranée — de l'Antiquité au siècle des Lumières —, a été un carrefour économique et culturel qui a agi comme le foyer des cultures européennes, cultures qui ont, par la suite, rayonné sur l'ensemble de notre planète. C'est aussi le foyer d'où sont partis les grands découvreurs de la planète, première étape de sa globalisation avec la découverte de l'Amérique et l'ouverture de voies maritimes vers l'Extrême-Orient, et où se sont croisés les échanges qui ont fondé la prospérité de l'Europe. Cette « histoire longue » se caractérise en effet par l'existence multi-séculaire de réels échanges tant économiques que culturels où l'identité des cultures des deux rives a été affirmée de façon complémentaire.

Avec la succession des innovations technologiques et l'ouverture des mers, presque contradictoirement, la Méditerranée, qui pouvait être considérée comme une « terre d'échanges » — un creuset —, tend à se transformer en une « mer obstacle », un mur de séparation entre deux mondes. C'est ainsi qu'à l'ère industrielle où s'est façonnée et amplifiée une fracture économique entre ses deux rives, tend à s'ajouter aujourd'hui, à l'ère des services et des loisirs, au moment où les technologies de la communication envahissent la planète et où les échanges de tous ordres passent par le virtuel, une fracture qui devient numérique : les pays de la rive sud subissent, dès lors, une double fracture, économique et technologique.

Cependant, face à cette double fracture à laquelle vient s'ajouter celle de la croissance démographique, une réalité s'impose : inélucta-

blement, les pays de la rive sud devront s'approprier les technologies de l'information et de la communication, comme ils ont été appelés à s'approprier les ressources de leurs sous-sols. Les services qui seront associés à ces technologies deviendront, ainsi, une nouvelle source de production et, donc, de développement. Parmi ceux-ci, figurent en bonne place les activités touristiques qui s'appuient de plus en plus sur la mise en valeur de patrimoines, aussi bien naturels que culturels.

Il a donc paru indispensable aux concepteurs de STRABON, à la fois de réaffirmer la valeur potentielle du patrimoine culturel, matériel et immatériel du pourtour de la Méditerranée et de rechercher sa valorisation effective à travers la mise en commun de son héritage dont témoignent ses manifestations tangibles et intangibles. Il en va ainsi des sites archéologiques tout autant que des espaces urbains avec leurs monuments contemporains et leurs traces historiques. Dans une telle perspective, la mise en forme et la mise à disposition d'un public élargi, des composantes multiples d'un même patrimoine, devraient permettre de favoriser l'émergence d'une entité géo-culturelle commune aux pays de cette région du monde et, ainsi de tirer tous les avantages d'une longue histoire collective. On peut considérer qu'une telle perspective de la mise en commun d'un patrimoine culturel partagé constitue la condition première du rétablissement puis de l'enrichissement du dialogue inter-culturel, condition probablement préalable à tout véritable partenariat socio-économique euro-méditerranéen.

Le contenu technique du projet

Depuis 2002, dans le cadre de l'initiative EUMEDIS lancée par la Commission européenne, la Fondation MSH a réuni un consortium de ministères, d'institutions, d'universités et d'entreprises privées, pour développer un « Système d'information multilingue et multimédia sur le patrimoine culturel et le tourisme euro-méditerranéens » : STRABON. Le principal objectif de STRABON est de permettre aux pays du pourtour de la Méditerranée, d'unir leurs forces pour exprimer leur identité en valorisant leurs patrimoines et leurs cultures sur le web mondial.

STRABON se concrétise en une plate-forme méthodologique et technologique d'édition numérique, accessible sur Internet à l'adresse www.strabon.org. À l'issue de quatre années d'activités, une infrastructure technologique, composée de serveurs et d'équipements multimédias, basée sur une architecture répartie, faite de sites locaux

fédérés par le portail www.strabon.org, a été déployée tout autour de la Méditerranée.

Des méthodes, promouvant des protocoles et des standards internationaux dans le domaine de la documentation numérique et du web sémantique, ont été élaborées. Des outils informatiques, basés sur des logiciels libres, ont été développés dans tous les pays membres du consortium. Des ateliers itinérants de formation à la production et à l'édition numérique ou à la création de sites web se sont déroulés sur le pourtour de la Méditerranée.

Par ailleurs, pour donner un contenu à ces sites, la production d'une documentation originale sur le patrimoine a été créée par les archéologues, les architectes, les historiens, les conservateurs... en charge de l'étude et de la valorisation de ce patrimoine méditerranéen. Enfin, la participation à des colloques internationaux a permis de disséminer les résultats de STRABON et d'offrir aux partenaires du projet l'occasion de s'exprimer, pour inscrire leurs actions dans le développement de la société mondiale de l'information.

Des solutions logicielles, nouvelles et originales, ont été conçues pour associer les informations culturelles aux informations touristiques. Ces solutions s'appuient sur un système de gestion des connaissances, développé à partir des technologies du web sémantique. Elles répondent aux standards internationaux en vigueur. Parce qu'ils sont compréhensibles et exploitables par les hommes et par les machines, les réseaux sémantiques mis en œuvre par STRABON marquent une étape importante pour le développement touristique local.

Des Centres pérennes, créés à l'initiative des partenaires du consortium, donnent naissance à un véritable réseau, porteur de la marque STRABON, comme symbole du partage de valeurs communes pour un développement durable des pays du pourtour de la Méditerranée, mais aussi comme une volonté de s'approprier les résultats d'un programme de collaboration sincère promu par l'Union européenne.

Dès son origine, STRABON a été conçu comme un programme au service des auteurs, spécialistes du patrimoine ou du tourisme. Il s'agit d'experts des institutions partenaires du programme, qui appartiennent au monde de la recherche et de l'éducation, ainsi qu'aux organismes en charge de la gestion du patrimoine culturel ou du tourisme. Après cette phase expérimentale, les résultats du programme sont en cours de déploiement, dans un cadre élargi avec, comme objectif, de nouvelles initiatives, supportées par les partenaires du consortium.

De plus, les membres du consortium ont eu la volonté de réunir toutes les conditions permettant de créer un label STRABON. Ce label, qui est protégé par une marque enregistrée par la Fondation MSH à

l'Institut national de Propriété industrielle ¹ (INPI), est régi par une « charte commune ». L'objet de cette charte est de caractériser et de qualifier la production et la diffusion des informations multimédias sur le patrimoine culturel et le tourisme euro-méditerranéens, notamment en termes scientifiques, documentaires et juridiques.

L'existence de ce label destine le site *strabon.org* à l'audience d'un large public composé non seulement de chercheurs, d'enseignants, d'étudiants, de spécialistes du patrimoine ou du tourisme, mais aussi des voyageurs qui massivement font d'Internet le point de départ ou le prolongement de leurs voyages.

Ainsi, STRABON se veut être un programme de coopération scientifique et technique entre les pays des rives de la Méditerranée dont l'objectif est de réduire, dans le domaine de l'exploitation des nouvelles technologies de l'information, les écarts de connaissances, de compétences et d'expériences, qui s'agrandissent chaque jour davantage entre ces pays.

Diversité, points communs et implications des projets présentés par les partenaires du Consortium STRABON

Au delà de cette brève description des caractéristiques techniques de STRABON, il est possible de donner quelques exemples de résultats obtenus grâce au projet, en sachant que le plus simple, pour en apprendre davantage, est d'aller naviguer sur son site.

Les projets présentés par les différents partenaires du programme se caractérisent par leur diversité : diversité des espaces géographiques mis en cause (site, monument, musée, ville, région), des types de patrimoine concernés (culturel et/ou naturel ; urbain ou rural ; matériel ou immatériel ; religieux, civil ou militaire, archéologique, architectural, muséal, etc.), diversité enfin des périodes chronologiques impliquées. Pourtant, au delà de cette diversité, émergent un certain nombre de points communs et d'implications communes qui méritent d'être soulignés car leur mise en évidence révèle la cohérence des thématiques abordées par le programme. Ces thématiques s'organisent autour de cinq points :

1. Découvrir des patrimoines méconnus

Plusieurs projets présentés par les partenaires du programme STRABON incitent à découvrir des patrimoines méconnus, car oubliés

1. Dépôt à l'INPI en date du 8 février 2002 sous le numéro 02 3 146 562 pour les classes 9, 16, 39, 41, 43.

pendant longtemps, non valorisés ou mal documentés (du moins dans certains de leurs aspects) : qu'il s'agisse de celui d'une ville (comme le projet tunisien sur Sousse, ou ceux du partenaire marocain sur Rabat-Salé), d'une région (avec les projets algériens sur les zones humides algériennes ou la région des ksours, celui proposé sur Delphes et sa région élargie par le Centre culturel européen de Delphes, ou celui marocain sur l'ensemble de la région autour de Rabat-Salé) ou encore d'un site archéologique (avec le projet jordanien sur Jerash, ou tunisien sur Oudhna).

Mais la découverte d'un patrimoine méconnu peut impliquer aussi de porter un regard différent sur celui qui semble déjà fort bien documenté et est largement visité, comme le proposent les projets de CULTNAT (sur le plateau de Gize, avec la présentation minutieuse de chaque monument), de la Bibliothèque d'Alexandrie (sur la ville d'Alexandrie dans son « histoire longue » et les multiples dimensions de son patrimoine), du musée du Louvre (sur Saqqara et le Ramesseum), du Ministère tunisien de la culture et de la Sauvegarde du Patrimoine (sur le site de Dougga ou la ville de Tunis), de Marco Polo System (sur une partie du patrimoine vénitien peu visité), de Jaffa Net Computer (sur Jérusalem et l'héritage que les trois religions monothéistes y ont laissé), etc. Les propositions faites par certains partenaires (comme celle de la Faculté des Beaux-Arts et des Arts appliqués de l'Université Saint-Esprit de Kaslik, sur les temples de la haute montagne libanaise) pour promouvoir de nouveaux itinéraires de visite, s'inscrivent dans la même démarche de découverte.

De l'ensemble de ces projets et de ces découvertes, il apparaît que la définition du patrimoine se complexifie : le patrimoine ne peut être réduit à sa seule définition culturelle ; il est important de prendre en compte ses multiples facettes, et en particulier d'intégrer ses dimensions naturelles, immatérielles, etc.

2. Promouvoir de nouvelles recherches scientifiques

La volonté de découvrir des patrimoines méconnus peut avoir de nombreuses implications. Elle peut inciter, d'une part, à promouvoir de nouvelles recherches scientifiques aux formes diverses, comme le proposent plusieurs projets des partenaires du programme : organisation de colloques et de séminaires, multiplication de publications, lancement de travaux d'inventaire et de documentation, etc. Ainsi, les projets du partenaire algérien (sur les zones humides et sur le sud-ouest du pays) insistent sur la nécessité de combler les lacunes des recherches sur ces régions méconnues de l'Algérie, en particulier sur le sud-ouest algérien, de faciliter dans un contexte d'essor des recher-

ches sur le patrimoine et la mémoire de l'Algérie, donc d'impliquer des chercheurs (pour organiser des colloques, rédiger des publications, etc.) mais aussi des étudiants (pour entreprendre des études de terrain). Les projets libanais (sur les temples de haute montagne) et jordanien (sur Jerash) vont dans le même sens.

La promotion de nouvelles recherches scientifiques implique, dans un deuxième temps, leur diffusion pour un public aussi large que possible. C'est l'objectif que s'est fixé le Musée du Louvre avec son projet sur le site de Saqqara : faire connaître d'abord aux spécialistes les dernières avancées des fouilles archéologiques et mettre à leur disposition une documentation spécialisée sur ce sujet, puis s'adresser aux enseignants et à leurs étudiants ou élèves et leur proposer l'accès à d'autres types de documents, mais aussi aux passionnés et aux voyageurs ; il en est de même pour les projets des partenaires algérien, syrien, jordanien et libanais. L'utilisation des nouvelles technologies de l'information constitue alors un important atout.

3. Favoriser la prise de conscience et la valorisation du patrimoine

La découverte de patrimoines méconnus, comme la promotion de nouvelles recherches scientifiques, permettent une meilleure prise de conscience de la valeur patrimoniale et touristique d'une région, d'une ville, d'un site par la population locale, le milieu éducatif, les responsables administratifs, les gouvernements, les organisations nationales et internationales. Tous les projets l'ont démontré. Mais cette prise de conscience concerne aussi les dangers qui menacent chaque site, chaque ville, chaque type de patrimoine : perte des caractéristiques écologiques spécifiques des zones humides algériennes, dangers qui menacent le site d'Abou Mina avec la montée de la nappe phréatique et des eaux de drainage agricole, dangers qui menacent l'authenticité et la spécificité des médinas de Tunis et Sousse par l'essor du secteur touristique. Elle a pour objectif d'inciter les différents responsables (locaux, nationaux, internationaux) à prendre les mesures qui s'imposent pour réhabiliter, restaurer, valoriser, faire découvrir le patrimoine concerné.

Dans le cas du site libanais de Hardine, cela est particulièrement nécessaire puisqu'il a subi d'importants dommages pendant la guerre civile libanaise. Cela l'est aussi pour les autorités tunisiennes dans le cas des médinas menacées ou pour le musée du Louvre lors des fouilles qu'il entreprend sur les sites de Saqqara ou du Ramesseum. Ces mesures peuvent faciliter enfin une meilleure accessibilité des sites, par la construction de routes, par exemple, comme c'est le cas pour le site de Faqra.

4. Faire émerger un tourisme aux thématiques nouvelles

Tous ces projets ont évidemment des implications sur le plan touristique. Plusieurs d'entre eux proposent un tourisme aux thématiques nouvelles dans des lieux déjà très visités : il en est ainsi du projet de Marco Polo pour découvrir le système de fortifications mis en place par Venise, ainsi que la faune et la flore qui environnent chaque fort, ou encore celui du Centre culturel européen de Delphes sur la région autour de Delphes, pour inciter les voyageurs à ne pas se contenter de la visite du site archéologique mais à élargir leur périple à la région à l'entour.

Pour certains autres projets, comme celui de CULTNAT sur le site d'Abou Mina, il s'agit de promouvoir un tourisme différent de celui du pèlerinage religieux, en plein essor actuellement, donc d'offrir aux voyageurs la possibilité de visiter le site à des périodes autres que les deux pèlerinages annuels. Il en est de même du projet du parc du Cilento qui souhaite faire découvrir à ses visiteurs les richesses de l'intérieur de son territoire (c'est-à-dire hors des circuits touristiques traditionnels qui se limitent aux régions côtières), mais aussi à d'autres périodes que l'été, toujours très prisé par les voyageurs.

Le projet algérien propose, pour sa part, un « tourisme de type familial » dans le sud-ouest du pays. Enfin, le projet jordanien sur Jerash souhaite créer de nouveaux besoins chez les voyageurs de passage en Jordanie ou attirer ceux qui, séjournant à Amman pour des raisons professionnelles, ne se seraient pas rendus à priori sur un site archéologique, pourtant peu éloigné de leur lieu de séjour.

5. Plaidoyer pour un développement économique et touristique renouvelé

En définitive, la plupart de ces projets proposent un modèle de développement économique et touristique renouvelé, qu'il s'agisse de celui, proposé par l'État syrien pour mieux intégrer les villes mortes dans leur territoire et y développer une nouvelle forme de tourisme ; de celui du Parc du Cilento afin de permettre aux populations qui habitent sur son territoire de disposer de véritables moyens de subsistance grâce aux nouvelles possibilités touristiques offertes aux voyageurs ; ou encore de celui qui concerne le sud-ouest algérien, pour que les populations locales disposent de nouveaux types d'activités économiques. Le projet sur la région élargie de Delphes a aussi pour objectif de favoriser la croissance de la région, en particulier sur le plan industriel. Enfin, les projets tunisiens sur les sites de Dougga et

Oudhna, le projet jordanien sur Jerash ou syrien sur les villes mortes, veulent tous améliorer les relations entre les populations locales et le site sur lequel elles sont installées, surtout si ces populations se sont senties dépossédées de l'espace où elles résidaient depuis des générations, lorsque la transformation dudit espace en site archéologique ne s'est pas accompagnée d'activités qui leur auraient offert de nouvelles ressources de subsistance et auraient compensé avantageusement la perte de leur maîtrise d'une partie du sol (ce qui s'est passé à Dougga).

Alain d'IRIBARNE

Administrateur de la Fondation MSH ²

ANNEXE : PRESENTATION SYNTHÉTIQUE DE STRABON

Coordination :

- Fondation Maison des Sciences de l'Homme — 54 boulevard Raspail, 75006 Paris — France — www.strabon.org
- Téléphone : +33 (0) 1 49 54 22 22 — Fax : +33 (0) 1 49 54 21 80 Courriel : contact@strabon.org
- Téléphone : +33 (0) 1 44 41 32 06 — Fax : +33 (0) 1 44 41 32 02 Courriel : jllory@msh-paris.fr

Équipe permanente de coordination :

- Jean-Luc Lory (CNRS, Adjoint de l'Administrateur de la FMSH), Coordinateur du programme STRABON
- André Beillard, chef de projet
- Marie-Thérèse Cerf, coordination actions tourisme
- Nadia Cheniour, assistante
- Philippe Chevet, juriste

Budget du programme :

- 3 700 000 €

Subventions :

- 80 % du budget total sous forme de subvention de la Commission européenne ;
- Apports des ministères français des Affaires Étrangères, de la culture et de la Communication, ainsi que du ministère délégué au Tourisme.

2. Je remercie Jean-Luc Lory et André Belliard à qui je dois les informations qui m'ont permis de composer ce texte, de même que Jean-Pierre Dalbera qui m'a permis d'en faire la présentation. Tous ont participé à la réalisation de STRABON.

Durée :

- 53 mois (2002-2006)

Consortium :

- 19 partenaires initiaux et 3 partenaires associés (Bibliotheca Alexandrina, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, Ministère de la Culture Syrie)
- 12 pays : Algérie, Égypte, France, Grèce, Italie, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine, Portugal, Syrie, Tunisie.

Ministères partenaires :

- Égypte (Ministère des Télécommunications, Bibliotheca Alexandrina)
- France (Ministère de la Culture et de la Communication, Ministère des Affaires étrangères, Ministère délégué au Tourisme)
- Jordanie (Département des Antiquités, Ministère de l'Environnement et du Tourisme)
- Maroc (Ministère de la Culture, Ministère du Tourisme)
- Syrie (Ministère de la Culture, partenaire associé)
- Tunisie (Ministère de la Culture)

Structure du programme :

- 3 sous-projets :
 - Définition des méthodologies et de l'architecture technique
 - Formation
 - Production des contenus
- 13 workpackages

Actions de formation :

- 9 ateliers de formation (Syrie, Liban, Maroc, Tunisie, Égypte, Jordanie, Italie, France)
- 200 participants formés aux techniques de production multimédias

Ateliers de production et d'édition multimédias :

- 4 ateliers (Égypte — Maroc — Jordanie)
- 120 participants

Réalisations :

- Sites locaux dans chaque pays basés sur l'utilisation de logiciels libres ;
- Plus de 25 sites patrimoniaux sont actuellement documentés dans le système multilingue et multimédia STRABON, qui offre plus de 2000 images en consultation, (images panoramiques, vidéos, animations et restitutions 2D et 3D...);
- Portail STRABON et outils de production et de documentation des contenus numériques.

Comité de direction et réunions plénières :

- Tous les 6 mois : Paris 2002, Delphes 2003, Beyrouth 2003, Kairouan 2004, Pétra 2005, Paris 2006, réunions du consortium chaque année (Paris 2002, Delphes 2003, Kairouan 2004)...

Comité scientifique et technique :

- 50 membres originaires de 13 pays

Actions de dissémination :

- Entre 2002 et Juin 2005 :
 - Participation à de nombreux colloques internationaux (Alexandrie[2], Monte-Carlo, Paris, Paestum [2], Saumur, Fès, Brindisi, Marrakech, Amman, Luxembourg...).
- Depuis juillet 2005 :
 - Présentation d'un stand et organisation d'une conférence au SMSI Tunis (Novembre 2005)
 - Atelier MEDCULT (STRABON-MINERVA) à Rome (décembre 2005) ;
 - Animation d'un atelier dans le cadre du Master PATRIMOINE, NOUVELLES TECHNOLOGIES ET TOURISME INTERNATIONAL (UE4 — Médiation, Nouvelles technologies et patrimoine) — Université de Poitiers, Faculté de Sciences Humaines & Arts — Département d'Histoire de l'Art & Archéologie (janvier 2006)
 - Atelier MEDCULT au Caire (mars 2006) ;
 - Participation à la Conférence *Cultural Heritage and Development*, dans le cadre de la « Réforme Arabe » programme de la Bibliotheca Alexandrina (janvier 2006) ;
 - Participation à la réunion sectorielle Eumedis Sect 3 au Caire (janvier 2006) ;
 - Réunion de synthèse du WP12 pérennisation du programme au Caire ;
 - Participation à la conférence régionale « PATRIMOINE ET CITOYENNETE POUR UNE HARMONISATION DES POLITIQUES PATRIMONIALES DANS LES PAYS DE LA CARAIBE ORIENTALE » sous l'égide de l'Ambassade de France près de l'OECS.
 - Sixième Comité de direction et réunion interministérielle, Paris (mai 2006)
 - Participation à la conférence finale EUMEDIS à Alexandrie (juin 2006) ;
 - Atelier MEDCULT à Rabat ;
 - Production et diffusion d'un programme multimédias de présentation du programme.

Structuration et pérennisation du programme :

- Création le 4 avril 2005, par le Ministère de la Culture du Royaume du Maroc, du Centre d'Inventaire et de Documentation du Patrimoine (CIDP).

- Création le 19 avril 2005, par le Département des Antiquités du Ministère du Tourisme et des Antiquités de Jordanie, du Yaqout Centre, Centre de documentation numérique du patrimoine jordanien.
- Création en mars 2006 du Centre STRABON par l'Agence de Mise en Valeur du Patrimoine et Promotion Culturelle en Tunisie.
- Création en mars 2006 du Centre STRABON par CULTNAT-Bibliotheca Alexandrina en Egypte.
- Création en mai 2006 d'un atelier permanent STRABON dans le cadre des enseignements de la Faculté des Beaux-arts KASLIK au Liban.
- En cours de création : centre STRABON en Algérie

Adresses Internet des principales ressources produites par STRABON :

Portail principal :

www.strabon.org

Actualité et documentation :

www.strabon.org/edito

Base d'images :

www.strabon.org/portfolio

Sites locaux :

www.morocco.strabon.org

www.algeria.strabon.org

www.tunisia.strabon.org

www.egypt.strabon.org

www.palestine.strabon.org

www.jordan.strabon.org

www.syria.strabon.org

www.leabanon.strabon.org

www.leabanon.strabon.org

www.greece.strabon.org

www.italia.strabon.org

www.france.strabon.org

Deliverables :

www.strabon.org/eumedis

Les outils auteurs, les guides d'utilisation ainsi que les exemples sont accessibles depuis l'adresse principale du portail (www.strabon.org)

TABLE DES MATIÈRES *

Allocution de bienvenue par Elisabeth BRÉAUD.....	11
Allocution d'ouverture par Robert CALCAGNO	15
Ouverture du colloque par Mounir BOUCHENAKI.....	19
Abdelaziz TOURI, Pour une Méditerranée plus équitable	25
Marie-Françoise COUREL, La Planète bleue.....	35
Maria Teresa VERDA SCAJOLA, Introduction à la première table ronde	47
Youssef BENCHEQROUN, Le Projet Tanger Med	51
Naguib AMIN et Bernard SALOMÉ, Intégration des projets de gestion archéologique sous-marine dans le cadre d'un développement culturel de la ville d'Alexandrie	61
Marc MAYER OLIVE, Le port de Barcelone entre la ville et la mer	67
Marie-Paule ROUDIL, L'activité de l'UNESCO face au « problème Venise » : fragilité de la lagune, équilibre éco- logique menacé, patrimoine culturel en péril.....	77
Pascal ARNAUD, Le paysage culturel maritime antique : pro- blèmes d'exploration et de valorisation d'un patrimoine complexe	87
Roberto PETRIAGGI et Barbara DAVIDDE, Restauration sub- aquatique : le bilan de cinq années de travaux expérimen- taux de l'Institut central pour la restauration dans le parc archéologique de Baïa (Naples).....	105

* Nous n'avons pu recevoir à temps les textes de la conférence de Monsieur Mohammed Béji BEN MAMI « La mise en valeur des sites archéologiques côtiers de Tunisie » et de Monsieur Mustafa El TAYEB «Connaissances pour un Développement durable ».

S.E.M. Emilio MARIN, La préservation et la conservation de la zone archéologique côtière de Split. Deux expériences personnelles : Salona et Naronna	117
Alain d'IRIBARNE, Favoriser une appropriation du patrimoine à travers des sites WEB : l'exemple du projet Strabon ...	127
S.E.M. Bernard FAUTRIER, Monaco, un exemple pratique : la réserve sous-marine et sa préservation dans le cadre des projets d'urbanisation en mer	141
Lucien CHABASON, La protection de la biodiversité marine et côtière en Méditerranée	149
Gabi KHALAF, L'impact de la marée noire sur l'écosystème marin et côtier au Liban	153
Paula MOSCHELLA, Commission Internationale pour l'Exploration Scientifique de la mer Méditerranée (CIESM) : à l'œuvre pour la conservation de la biodiversité	167
Gilles BOEUF, Quel avenir pour la biodiversité en Méditerranée ?	181
Yasar YILDIZ, Le patrimoine culturel sous-marin de la Turquie	205
Katerina DELLAPORTA, La préservation des Antiquités subaquatiques en Grèce : mesures législatives et problèmes de protection	211
Jean-Luc MASSY, Soixante années d'archéologie sous-marine en Corse	221
Jasen MESIC, Le patrimoine culturel sous-marin en république de Croatie : protection, gestion et perspectives ...	233
André LARONDE, Le patrimoine archéologique sous-marin en Libye	247
Ismail SERAGELDIN, Villes, patrimoine et développement durable en Méditerranée	259
Synthèse du colloque par Mounir BOUCHENAKI	269
Allocution de clôture par Élisabeth BRÉAUD	277
Les participants	279
Remerciements	283
Table des Matières	285